

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 27/06/2024

Pour le Président,
Le conseiller communautaire délégué
Pierre LHOTTE

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Légende Décembre 2020

- Limites communales
- Limite de l'AVAP futur SPR

AVAP de Chenay - Châlons-sur-Vesle -



ALGLAVE ARCHITECTURE

AVAP de Chenay et Chalons-sur-Vesle – Futur SPR - Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine – Plan global des périmètres – APPROBATION